

Les tarifs

L'aide financière ANCV sera attribué aux personnes dont le montant indiqué dans le tableau ci-dessous est inférieur ou égal, en fonction du nombre de parts fiscales. Il faudra fournir l'avis **d'imposition 2022 sur les revenus 2021**.

Tableau 6. Seuils d'imposition.

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
- personne seule	15 175	20 288	25 400	30 513	35 625	40 738	45 850	50 963	56 075	61 188	66 300
- couple marié ou pacsé	-	-	28 637	33 749	38 862	43 974	49 087	54 199	59 312	64 424	69 537

Tarif par personne avec aide ANCV	451 €
Tarif par personne sans aide ANCV	645 €
Supplément Chambre Individuelle	86 €

Le tarif comprend

- ❖ Le transport aller et retour Genlis/Ile de Ré et les excursions sur place,
- ❖ L'hébergement en chambre avec sanitaires privés et linge de toilette pour la semaine,
- ❖ La pension complète (le repas au restaurant inclus), le vin au déjeuner et dîner et le café le midi,
- ❖ Les animations et activités à l'hôtel,
- ❖ Les excursions et les visites avec un accompagnateur dans le programme ANCV.
- ❖ L'assurance annulation,
- ❖ La taxe de séjour,
- ❖ Les accompagnants du Centre Social de la Plaine Dijonnaise.

Les modalités d'inscription

Les critères pour s'inscrire au séjour sont les suivants :

- Être âgé de 60 ans ou plus (55 ans avec un handicap), retraité ou sans emploi, ou
- Être aidant d'une personne en perte d'autonomie sur présentation d'un justificatif APA ou CARSAT.

La préinscription au séjour aura lieu par rendez-vous du 23 mai au 23 juin.

Apporter votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

Le nombre de places bénéficiant de l'aide est limité par l'ANCV.

Les personnes inscrites définitivement au séjour seront prévenues à partir 19 juin du 2023 et devront fournir les documents suivants :

- Attestation d'assurance 2023 ou aux dates du séjour (VILLAGE RÉ LA BLANCHE rue du Clou 17580 LE BOIS PLAGE EN RE),
- Carte d'identité en cours de validité,
- Pour les personnes en situation de handicap, carte d'invalidité ou attestation 2023 de l'AAH,
- Adhésion au Centre Social De La Plaine Dijonnaise obligatoire pour l'année 2023/2024.

Attention ! Lors de votre inscription veiller à avoir en votre possession TOUS les documents sans quoi votre inscription ne sera pas prise en compte

Les conditions d'annulation

Toutes conditions d'annulations devront être signifiées par lettre recommandée en joignant les justificatifs médicaux. Les participants seront remboursés sur la base du tarif ANCV soit **451 € (sans aide ANCV) et 257 € (avec aide ANCV)**. Les frais de transport, taxe de séjour, assurance annulation et l'accompagnement par un agent de la collectivité ne sont pas remboursés.



Séjour Seniors du 23 au 30 septembre 2023 Charente-Maritime – ILE DE RÉ – Le Bois-Plage-en Ré



VILLAGE VACANCES RÉ LA BLANCHE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

L'hébergement



Chambre de 2 personnes
Sanitaires douches
Equipée TV
Chambre individuelle avec supplément selon disponibilité



Petit déjeuner : Buffet
Midi et Soir : Buffet pour les entrées, plats et desserts servis à l'assiette
Mangez au restaurant ou en terrasse, selon votre envie ! Nos chefs vous feront découvrir les spécialités locales comme l'éclade de moules, la mouclade, les fruits de mer...



Wi-fi à la terrasse du bar
Piscine chauffée et solarium (ouverture selon la météo)
Boulodrome, prêt de jeux, bar avec terrasse

Programme du séjour

Programme modifiable

Samedi 23 septembre : Genlis – Le Bois Plage en Ré (700 Km)

Rendez-vous au parking du château à Genlis (heure de départ à confirmer).
Repas tiré du sac pour le midi.
Arrivée après 17h à l'île de Ré.
Dîner au village de vacances. Soirée projection à la découverte de l'île de Ré (sa faune, sa flore, ses traditions...).

Dimanche 24 septembre :

Matin : Découvrez librement le bourg de Bois Plage en Ré : son marché, ses ruelles, sa plage...
Déjeuner au village de vacances.
Après-midi : Balade libre à travers les vignes, la forêt et retour par la plage.
Soirée jeu sur le thème de la France.

Lundi 25 septembre :

Matin : Visite à Ars en Ré (45 km A/R) découverte du village, de sa coopérative de sel et passage au phare des Baleines.
Déjeuner au restaurant.
Après-midi : Découverte de la faune et de la flore de l'île de Ré. Venez observer les richesses de l'île en son sein, et bénéficiez d'une initiation à la pêche à pied.
Soirée animée.

Mardi 26 septembre :

Matin : Balade pédestre dans Bois Plage à la découverte des girouettes.
Déjeuner au Village Vacances.
Après-midi : Excursion en car (14 km A/R) à La Flotte, charmant village de pêcheurs. Appréciez ses rues piétonnes, son port de pêche et de plaisance, son marché médiéval...
Soirée Musicale.

Mercredi 27 septembre :

Matin : Balade vers la Coopérative des Vignerons du Bois Plage. Dégustation du pineau au cœur de l'île.
Déjeuner au Village Vacances.
Après-midi : Activité au Village Vacances, « Art des nœuds ».
Soirée karaoké.

Jeudi 28 septembre :

Matin : Découverte de Saint-Martin, visite de sa cave et sa chocolaterie.
Déjeuner au village vacances.
Après-midi : Visite d'une savonnerie à Loix en Ré (16 km A/R).
Soirée « Question pour un Champion ».

Vendredi 29 septembre :

Matin : Matinée libre dans Bois plage.
Déjeuner au village vacances.
Après-midi : Grand jeu « les défis de Fort Boyard ».
Soirée dansante.

Samedi 9 juillet : Départ pour Genlis

Départ avant 10h - Panier repas fourni.